

PERIODE : 2025

ACTIVITE : INSPECTION AOC VITICOLES

DOSSIER : AOC CAHORS

BENEFICIAIRE : OGD Syndicat de Défense de l'Appellation d'Origine Contrôlée Cahors

Adresse de Facturation : POLE VITI VINICOLE
46140 ANGLARS-JUILLAC

A l'attention de : Sandrine SERVANT

NB : Ce prévisionnel n'inclut pas les facturations liées aux participations aux réunions tripartites, aux forfaits annuels, aux révisions de plan de contrôle

Dossier suivi par: A LAGARDERE

Type de contrôle	Nombre	Coût unitaire HT	Montant HT en Euros	Commentaires
Prise en charge d'un dossier d'habilitation sur la base d'un contrôle interne		62,10 €	0,00 €	
Contrôle Production de raisins dont contrôle d'opérateur "potentiellement irriguant" (5% des surfaces) <i>Estimation sur nb opérateurs actifs car passage en DCS avec uniquement surface</i>	0	171,40 €	0,00 €	Base 2024 dont 1 contrôle avec potentiel irriguant
Contrôle Charge maximale moyenne à la parcelle des parcelles irriguées si non inclus dans contrôle total des conditions de production de raisins d'un opérateur	1	155,55 €	155,55 €	
Contrôle Vinification + Productions de raisins (5% de l'assiette de contrôle des vinificateurs/conditionneurs/éleveurs/metteurs en marché vrac = 2023 : 7 PRVI + 1 OVNZ) <i>Calcul fréquence vinification/ conditionnement dans la zone sur assiette 2023 en attente des DREV 2023 au 31/01/24</i>	7	311,05 €	2 177,35 €	
Audit Unités collectives de vinification :- caves coopératives- négociants vinificateurs (5% de l'assiette de contrôle des vinificateurs/conditionneurs/éleveurs/metteurs en marché vrac = 2023 : 7 PRVI + 1 OVNZ)	0	466,40 €	0,00 €	
Audit conditionneur hors de la zone (10% des opérateurs actifs* / an = 2023 : 2 OVNHZ) nvx opérateurs inclus dans la fréquence	0	466,40 €	0,00 €	
Audit conditionneur dans la zone ou hors de la zone "mutualisé" (2024 : 1 OVNZ + 2 OVNHZ)	1	233,20 €	233,20 €	1 négociant dans la zone
Audit conditionneur hors de la zone <i>Suite à habilitation en 2024-2025</i>	2	466,40 €	932,80 €	cf registre habilitation
Audit conditionneur hors de la zone <i>Suite à habilitation en 2024 mutualisé</i>	0	233,20 €	0,00 €	
Audit de l'ODG <i>Bilan 2024 < 30 contrôles annuels</i>	1	466,40 €	466,40 €	Pas de contrôle interne en 2024
Evaluation technique du Contrôle interne	1	233,20 €	233,20 €	
Gestion administrative des commissions (préparation et traitement des commissions)	15	311,05 €	4 665,75 €	Prise en charge des commissions à partir du 15/02/25 (les précédentes sont animées par David Delpech)
Animation Commissions organoleptiques	15	466,40 €	6 996,00 €	Prise en charge des commissions à partir du 15/02/25 (les précédentes sont animées par David Delpech)
Analyse <i>Refacturation à l'euro directement auprès de l'ODG par le laboratoire</i>		- €	0,00 €	
Journée de prélèvement	22,5	622,10 €	13 997,25 €	Calendrier basé sur 15 prélèvements vrac par commission donc 1,5j de prélèvement pour un agent Qualisud avec déplacement sur zone - La facturation sur le solde sera faite au prorata du temps réel passé en prélèvement sur l'année
Prélèvement conditionneur hors de la zone mutualisé (hors audits)	9	77,25 €	695,25 €	Basé sur moy des dernières années
Prélèvement conditionneur hors de la zone non mutualisé (hors audits)	4	154,45 €	617,80 €	Basé sur moy des dernières années
TOTAL PREVISIONNEL A FACTURER SUR L'ANNEE			31 170,55 €	
REPARTITION			2 597,55 €	

☒ Facturé sur PREVISIONNEL MENSUEL☐ Facturé sur REEL MENSUEL

☐ Facturé sur PREVISIONNEL TRIMESTRIEL☐ Facturé sur REEL TRIMESTRIEL

☐ Facturé sur AUTRE : _____

Réservé comptabilité : Code Analytique : 2F001 N° Compte Comptable : 706070

POUR MÉMOIRE

FORFAIT FIXE ANNUEL	1 155,00 €
REUNION TRIPARTITE(le cas échéant)	-